

Saint-Maximin, le 30 juin 2025

Olivier Roziau
Maire de Saint-Maximin

à

Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux
38530 SAINT-MAXIMIN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le
lundi 7 juillet 2025 - à 20 heures - dans la salle du conseil municipal
et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 mars 2025 ;
- Compte rendu d'exercice des délégations du conseil municipal au maire ;
- Affaires générales : Convention 2025 de stérilisation et d'identification des chats libres sauvages avec la Fondation 30 millions d'amis ; Convention de regroupement et de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) - Département de l'Isère issus d'opérations réalisées sur le patrimoine des collectivités avec Territoire d'Énergie Isère (TE38) ;
- Urbanisme : Modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) : prescriptions de consultation du public ;
- Intercommunalité : Convention régissant les modalités de reversement de la taxe de séjour entre la commune de Saint-Maximin et Le Grésivaudan ; Convention Fonds de concours à la commune de Saint-Maximin pour les travaux de peinture de la Tour d'Avalon ;
- Patrimoine / Environnement : Règlement intérieur de l'aire de camping-car (place du Marais) ;
- Cadre de vie / Vie associative : Règlement d'utilisation pour le prêt et la location de matériel communal ;
- Cadre de vie / Culture : Contrat avec ArtiStF productions pour le spectacle *Festival Mon Village Invite l'Humour* ;
- Affaires générales / Ressources humaines : Création des emplois saisonniers pour l'été 2025 ;
- Vie sociale / Affaires sociales : Convention d'attribution de financement de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère (action « Inspiration culturelle, sortir de chez soi ») ;
- Vie sociale / Affaires scolaires : Règlement intérieur du service Périscolaire ; Tarifs du service Périscolaire ; Convention pour la mise à disposition de personnels aux activités d'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) à l'école de Saint-Maximin pour l'année scolaire 2025-2026 ;
- Vie sociale / Finances : Sollicitation du fonds de concours intercommunal au bénéfice des petites communes : renforcement de la structure de la voie communale 12 (partie de la route de la Vie Plaine) ; Décision modificative n° 1 ;
- Questions diverses.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le maire,
Olivier Roziau.

